



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget

Question écrite n° 80373

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la défense sur la prospective des systèmes de force. Destinée à éclairer les choix nationaux qui vont permettre de définir l'outil de défense, la prospective des systèmes de force est une activité menée à la fois par des personnels de l'état-major des armées et de la direction générale pour l'armement. Ceci explique que l'essentiel des crédits budgétaires, hors frais de personnel, soit inscrit au titre 3, dépenses de fonctionnement. Toutefois, un quart des crédits alloués à la prospective des systèmes de force est rattaché au titre 6, dépenses d'intervention. En l'absence de précision des documents budgétaires, il lui demande de préciser les qualités des destinataires de ces crédits, en identifiant les principaux bénéficiaires.

Texte de la réponse

Les crédits de titre 6 alloués à la prospective des systèmes de force ont permis l'attribution, en 2014, d'une dotation de 4,6 millions d'euros à l'Agence européenne de défense (AED). A partir de 2015, l'architecture budgétaire du programme 144 « Environnement et prospective de la politique de défense » a été modifiée compte tenu notamment de la réorganisation de la fonction « relations internationales » du ministère de la défense et de la création de la nouvelle direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS). Cette réforme s'est traduite par des mesures de transfert et de regroupement des crédits liés aux actions en matière de relations internationales et diplomatiques. Dans ce cadre, les crédits de titre 6, pour la totalité de ceux destinés à l'AED, ont fait l'objet d'un transfert intra-programme depuis l'action 07-02 « prospective des systèmes de force » vers l'action 8 renommée « relations internationales et diplomatie de défense ».

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80373

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2015](#), page 4041

Réponse publiée au JO le : [18 août 2015](#), page 6389